

L'ouvrage dont nous nous proposons ici de présenter un certain nombre d'éléments synthétiques autour de la problématique de la citoyenneté en Algérie se veut l'expression collective d'une dizaine de chercheurs ayant œuvré dans le cadre d'un projet sur la thématique de la citoyenneté sous la direction du socio-historien Hassan Remaoun. En sus des différents questionnements que suscite la genèse de la notion de citoyenneté et son impact sur le changement socio-politique des communautés humaines ayant été sujettes à un processus de démocratisation, l'ouvrage s'intéresse principalement aux éléments fondateurs de cette notion en Algérie, ses acteurs, ses formes de manifestations, ses entraves et ses enjeux, en partant d'une analyse socio-anthropologique et historique des différentes mutations que traverse l'Algérie post-indépendante. Car, en effet, la notion de citoyenneté renvoie dans sa globalité « aux droits et devoirs concernant des femmes et des hommes vivant dans le cadre d'un État démocratique. Il s'agit essentiellement des droits civiques : participation aux élections permettant la désignation aux assemblées et fonctions publiques ; notamment celles liées à l'exercice de la souveraineté de l'État et de se porter candidat, droit de défendre ses opinions et d'association » (H. Remaoun, p. 31).

Approches théoriques, historiques et institutionnelles

La première partie de cet ouvrage est dédiée à l'image multidimensionnelle et pluraliste que pourrait décliner la définition d'une notion clé telle que la citoyenneté dans la construction du fait identitaire. Une notion longtemps promulguée par certains comme sujet de souveraineté et par d'autres comme objet de lutte sociale.¹ En effet, définir la citoyenneté dans un contexte géopolitique et sociohistorique comparable à celui de l'Algérie mérite d'abord réflexion sur le type d'approches en mesure de cerner la conjoncture locale, mais aussi universelle à l'origine de l'émergence du concept. Ainsi, lorsque les historiens sont appelés à apporter leur contribution dans le domaine du politique, ceci accuse de l'engagement de ces derniers dans la reformulation conceptuelle de ce champ et de ses différentes notions. Par conséquent, Hassan Remaoun retrace, dans sa présentation prologue,

Algérie : ce que citoyenneté veut dire

Soraya Mouloudji-Garroudji

L'Algérie aujourd'hui : approches sur l'exercice de la citoyenneté

Hassan Remaoun (Dir.),

Éditions du Crasc, Oran - Algérie, 2012, 339 pages,

ISBN 978-9961-813-45-4

« *Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme, commence à mourir dès sa naissance et porte en lui-même les causes de sa destruction.*

Mais l'un et l'autre peut avoir une constitution plus ou moins robuste et propre à le conserver plus ou moins longtemps. La constitution de l'homme est l'ouvrage de la nature ; celle de l'Etat est l'ouvrage de l'art ».

Jean-Jacques Rousseau,

Du contrat social. In *Ecrits politiques*, p. 293.

l'évolution synchronique et diachronique d'un concept dit politique, marqué par une révolution continue dans le temps et dans l'espace et souvent assimilée à des comptes contradictoires relevant de la confrontation pré-citoyenneté/post-citoyenneté.

Par ailleurs, l'asoiement d'un système d'idées quelle que soit son affiliation idéologique ou politique requiert un canal de transmission à travers lequel les prémisses de son message prennent forme tout en permettant d'explorer le degré de perceptibilité par le public ciblé. C'est justement dans cette logique que l'ouvrage analyse la question de la citoyenneté à travers des quotidiens² de presse nationaux dont l'orientation éditoriale et la politique de vulgarisation déterminent, *a priori*, la nomenclature des valeurs embrassées par chaque émetteur médiatique en vue de répondre à des engagements accrédités principalement au discours fondateur du système, plutôt qu'aux convictions métissées des uns et des autres et ce, au détriment même du consommateur principal de l'information, *le citoyen-lecteur* (question abordée par Mustapha Mejahdi).

Cependant, depuis l'éclatement des événements du 5 octobre 1988 en Algérie, il n'est nul possible d'évoquer « un état politique » en évinçant les représentations engendrées par la société civile et les partis politiques. Ainsi, il est question ici de la place qu'occupe la notion de la citoyenneté dans le discours officiel et des entités politiques, à savoir trois partis politiques représentatifs des trois grandes tendances idéologiques³ qui dominent la scène politique algérienne, en l'occurrence le nationalisme, l'islamisme et le mouvement démocrate. Une citoyenneté qui demeure loin d'être acquise, l'espace public étant recalé des prérogatives capitales des partis politiques, et leur intérêt étant exclusivement porté vers l'acquisition des droits civils et nationaux. De cette manière, « les acteurs politiques, de par leurs différentes orientations n'ont jamais abouti à dépasser la politique du mouvement national qui, n'étant pas suffisamment conscient de l'importance de l'espace public, n'a jamais milité pour la consécration de la citoyenneté » (Mohammed. Hirèche Baghdad, p. 65).

D'autre part, l'ouvrage ouvre le débat au profit du mouvement associatif en Algérie qui, depuis quelques

décennies bénéficie, beaucoup plus de l'appui des fondations internationales et des organisations non gouvernementales que du financement des pouvoirs publics aux yeux desquelles les associations sont souvent instrumentalisées en guise d'une notoriété politique et électorale. De ce fait, est engendrée une perception mitigée de la citoyenneté par ces pouvoirs dont la position demeure coincée « entre le souci de donner à l'extérieur l'image d'un pays ouvert et soucieux du développement de la société civile et le danger de voir se développer un mouvement associatif hors contrôle » (A., Izerrouken, p. 92).

Citoyenneté, identités et dynamique sociale

Quant à la deuxième partie de l'ouvrage, elle est consacrée à la mobilité sociale dans sa relation avec la construction des identités politiques en Algérie et le rôle fondateur de ces identités dans l'émergence d'une réelle société civile. En effet, le civisme sociétal dans sa version individualiste connaîtra au fil du temps diverses interprétations conjoncturelles relatives à la conquête, par le citoyen, d'une forme plus au moins définie de la liberté. Aujourd'hui, dans l'ère de la démocratie moderne, le citoyen aspire à une liberté individuelle revendiquant plus d'espace dans la sphère publique. Or, lorsqu'une telle revendication est confrontée à un rapport quasi-rompu entre Etat et individus-citoyens, il est dans l'ordre des choses que la « citoyenneté active » se heurte à un dysfonctionnement politique et un désengagement social très significatif dans les différents milieux sociaux, notamment les plus diminués. Comme le montre Omar Derras dans sa contribution sur la mobilité sociale et l'identité politique :

les espaces de socialisation politique restent encore rudimentaires voire anémiques dans la mesure où ils relèvent exclusivement du domaine et de la responsabilité de l'Etat. Ainsi, dire ses opinions politiques ou s'engager politiquement ne sont pas encore institutionnalisés et ne font pas encore partie de la culture de l'Algérien (O., Derras, p. 98).

La question de la condition des femmes, à travers leur rôle dans le processus de démocratisation d'une société patriarcale, a également trouvé sa place dans cet ouvrage. Les femmes algériennes parviennent-elles à faire entendre leurs

voix pleinement après cinquante ans d'indépendance du pays et plus de soixante ans de la Charte⁴ de l'Organisation des Nations Unies en vue de la dénonciation de toute discrimination fondée sur les différenciations de genre? Ont-elles atteint le statut qu'elles méritent, ou seulement le mérite de vouloir l'atteindre? C'est autour de ces questionnements impératifs dans la mise en branle d'un débat sur l'exercice de la citoyenneté à travers la dimension « genre » que se construit, dans cet ouvrage, une réflexion cruciale étayée sur l'implication politique des femmes, « *une minorité en émergence?* » telle que décrite dans l'étude de Benghabrit-Remaoun Nouria. Cette étude met l'accent également sur la visibilité des femmes algériennes dans/et à travers les institutions publiques et les codifications juridiques, nationales soient-elles ou internationales. L'Algérie partie intégrante de l'Afrique, la question est aussi posée dans un contexte plus vaste, celui de tout le continent.⁵

Cet ouvrage nous confronte aussi à une réalité environnementale qui se proclame du degré de civilité des occupants et du domaine de la citoyenneté consciencieuse. En effet, la protection de l'environnement et sa valorisation est, en soi, une cause dont l'adoption par l'Etat, mais aussi par les individus, mérite d'amples stratégies de mobilisation, de formation et d'information et un engagement aussi bien moral que physique (contribution de Bachir Senouci).

L'ouvrage a également le mérite d'aborder la question de la citoyenneté algérienne au-delà des frontières géographiques, à travers la forte présence de la diaspora algérienne en France. Ainsi, sont inventoriés un certain nombre de variables dans la citoyenneté des Algériens et leurs descendants en France (cf. la contribution de Anissa Bouayad).

Citoyenneté et pratiques électorales

La dimension de la citoyenneté face aux défis du local, est abordée à travers une contribution collective s'appuyant sur une enquête de terrain réalisée dans l'Ouest algérien en 2007, et portant sur les pratiques électorales des acteurs politiques locaux. En effet, voter est une action expressive de la citoyenneté, et le vote demeure en soit un moyen fondamental dans la consécration de la citoyenneté et sa ré-institution : « il n'a pas pour seules fonctions de choisir les dirigeants, (...). Il est aussi le symbole du nouveau sacré, celui de la société politique elle-même, qui assure les liens sociaux et trace le destin de la collectivité ». ⁶ Seulement, aujourd'hui en Algérie, l'instabilité politique et l'ambiguïté marquant la position des porteurs de discours idéologiques, suscitent bien des interrogations sur le destin de cette collectivité. Car changer de camp et d'étiquette pour le candidat ou opter pour la liste gagnante semble devenir un droit acquis par une pratique astucieuse d'une citoyenneté que les élus eux-mêmes sont censés protéger. Peu importe le discours qui mène au

pouvoir, pourvu qu'il y parvienne et peu importe le parti qui porte ce discours puisque désormais : le crédo serait « partis pour tous, tous pour le pouvoir » (cf. l'enquête menée au niveau de trois wilayas par quatre des contributeurs de l'ouvrage).

Dans de pareilles circonstances, un citoyen exclu de la sphère économique et privé de son droit ultime d'exister socialement par le travail, peut-il avoir confiance dans un système qu'il déclare corrompu et déréglementé? Comment peut-il appréhender les représentations sociales de la citoyenneté à travers l'acte électoral? Être actif ou passif dans le monde du travail, a-t-il des rebondissements sur la position des citoyens quant à la configuration individuelle de la citoyenneté sociale? Dans le but d'apporter des éclaircissements à ces questionnements, l'ouvrage remet au goût du jour la relation étroite existant entre le travail et la citoyenneté. Cette relation se traduit dans sa pratique sociale par l'exercice de l'acte électoral, et ce, à travers une enquête de terrain menée dans une entreprise industrielle métallurgique publique domiciliée dans la ville d'Oran et touchant deux catégories de travailleurs : ceux toujours en exercice dans leur fonction au sein de l'unité et d'autres ayant été victimes de vagues de licenciement en 1996 et 1997 à la suite d'un plan de réajustement structurel préconisé par le FMI. L'enquête vise essentiellement à définir les rapports, les représentations et les discours qu'entretiennent les travailleurs par rapport à l'acte électoral, en fonction de la structuration des différentes situations de travail dans les divers secteurs d'activité économique (secteur formel, secteur informel, secteur privé...), mais aussi dans les cas de chômage conjoncturel ou structurel (Fouad, Nouar, p. 111-112).

Citoyenneté et socialisation à travers la religion et l'école

Cette dernière partie traite des aspects religieux et éducatif de la socialisation avec ses différents modes et espaces d'appropriation dont principalement la mosquée et l'école. En effet, en prônant un certain mode de conduite et de pratiques sociales dictées par le discours religieux, les prêches prononcés dans les mosquées véhiculent un message de civilité en relation étroite avec la constitution de la signification de la citoyenneté en Algérie. Mais cette citoyenneté « religieuse » relève-t-elle de l'ordre du politique? Reflète-t-elle les mêmes contraintes sociales? Est-elle en conformité avec le discours de l'Etat? Pour y répondre, l'ouvrage aborde la problématique conflictuelle/ou pas entre le « politique » et le « religieux » en Algérie à travers l'espace-mosquée au sein duquel la primauté idéologique de l'un rejaillit amplement sur l'autre ; la fin étant de produire un discours inspiré certes des textes religieux, mais visant à instituer la citoyenneté dans un moule officiel. Ainsi, apparaissent les enjeux et les limites du discours religieux des imams, dans ses interactions avec la notion significative de citoyenneté. Dans

cette perspective l'étude de Djilali El-Mestari vient appuyer

l'intérêt porté à ce type de discours religieux et sa capacité à cerner, aujourd'hui en Algérie, les composantes principales du discours de la citoyenneté en relation avec les événements politiques et les mutations sociale, économique et juridique qu'a connue l'Algérie (p. 156).

Par ailleurs, jouir entièrement de ses droits impliquerait la mise à disposition du citoyen « en cours de construction » d'un certain nombre de moyens dont la plupart sont acquis principalement à travers une institution qui, à la base, n'est pas politisée. Toutefois, le message politique et civique transmis à travers ses différents outils pédagogiques détermine les convictions politiques et les orientations idéologiques des futurs citoyens politiquement non impliqués jusqu'alors... ou presque. Bien évidemment, il s'agit de l'Ecole, une institution qui doit munir les jeunes citoyens de toutes les capacités intellectuelles indispensables à leur développement identitaire. Une contribution de Hassan Remaoun met ainsi l'accent sur l'approche de la citoyenneté à travers les manuels scolaires d'éducation civique en Algérie, comparés à ceux en usage au Maroc et en Tunisie. D'ailleurs, l'approche du discours de la citoyenneté diffusé à travers d'autres disciplines enseignées à l'Ecole telles que l'éducation islamique ou l'histoire, avait déjà été abordée dans d'autres travaux réalisés

par les rédacteurs de l'ouvrage. De la sorte, de nombreux éléments représentatifs sont décryptés dans le but d'explicitier l'énonciation similaire soit-elle ou différente de la citoyenneté dans le système éducatif des trois pays du Maghreb, sans pour autant marquer une grande distanciation par rapport aux configurations politiques et religieuses en vigueur dans chacun d'entre eux.

Dans un monde où les civilisations s'interpellent et les religions s'évertuent à coexister ensemble, la portée de la citoyenneté prend, aujourd'hui, une envergure plus indulgente quant à la liberté individuelle et le respect d'autrui. En Algérie, aussi bien que dans les autres pays d'Afrique jouissant depuis quelques décennies seulement de leurs indépendances, des dynamiques sociales, économiques et politiques sont enclenchées en vue de répondre au besoin incessant de confirmer les repères d'une identité nationale et les valeurs d'une citoyenneté locale. Cependant, vivre aujourd'hui pleinement sa citoyenneté signifie plus qu'un engagement envers un système de valeurs ou de convictions ; c'est un travail constant sur soi et sur son environnement, mais aussi l'entreprise d'un combat permanent contre les injustices sociales, car l'acquisition de la citoyenneté est à la conjoncture d'aspirations à la fois aux droits civils (ou droits de l'homme), civiques (ou droits politiques) et sociaux (demande de justice sociale avec la création de dizaines de nouveaux quotidiens).

Notes

1. Bien évidemment, il est fait référence dans le premier cas à Jean-Jacques Rousseau et dans le deuxième à Karl Marx. Cf. Allan Popelard, « Une démocratie à construire. Citoyenneté, un mot galvaudé, des espoirs intacts », *Le Monde diplomatique*, septembre 2012. <http://www.monde-diplomatique.fr>
2. Il s'agit du quotidien d'expression française *El-Moudjahid* fondé en 1956 et faisant longtemps figure d'école de la Révolution algérienne, et le journal de langue arabe *El-Khabar*, quotidien national d'information dont le premier numéro est paru en 1990.
3. Hélas, selon l'expression de Carlo Lopes, « L'idéologie est une représentation et non pas une réalité ». C'est pourquoi il est toujours recommandable aux intellectuels africains (y compris les Algériens) de procéder à la critique des idéologies des différentes classes dirigeantes devenus presque du sens commun. Cf., Carlo Lopes, 2008, *L'Afrique face aux enjeux de la citoyenneté et de l'inclusion : héritage de Mario de Andrade*, Dakar, CODESRIA, pp. 34-35.
4. La Charte de fondation de l'organisation, approuvée par San-Francisco le 26 mai 1945. Voir, Giovanna Procacci et Maria GaziaRossili, 1997, « La construction de l'égalité dans l'action des organisations internationales », *In* Christine Fauré (Dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, PUF, p. 827.
5. Voir également sur cette question Nouria Benghabrit-Remaoun et Belkacem Benzenine, 2012, *Les femmes Africaines à l'épreuve du développement*, Oran, Editions Crasc.
6. Dominique Schnapper, 1994, *La communauté des citoyens*, Editions Gallimard, p. 140.

